

TRAITER LES SITUATIONS DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS

OBJECTIFS

- Maîtriser les procédures de surendettement.
- Constituer un dossier et mettre en place un plan à l'amiable.
- Maîtriser la dématérialisation des dossiers.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne chargée du recouvrement des créances, du contentieux, du surendettement et du suivi des encaissements.
Aucun prérequis. Formation accessible aux personnes en situation de handicap

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuiera sur l'alternance d'exposés théoriques et de mises en situation. Echanges d'expérience entre le formateur et les stagiaires

PROGRAMME

1 - Le cadre réglementaire du surendettement

- La définition du surendettement.
- Les règles de droit applicables :
 - les principes de la loi Borloo ;
 - la loi Lagarde du 1^{er} juillet 2010 ;
 - les règles imposées par la Commission de surendettement ;
 - les procédures de saisine.
- Les différents types de dettes.
- Les ressources pour maintenir un niveau de vie minimum.
- Rachat de créances et recevabilité d'un dossier.
- Les notions de forclusion et conclusion.

2 - Les dernières évolutions réglementaires

- La loi Sapin II : incidences sur le traitement du surendettement.
- La loi Hamon 2014.
- La loi de séparation des activités bancaires du 26 juillet 2013.
- Décrets relatifs aux procédures de traitement du surendettement des particuliers et à l'information du consommateur.
- La dématérialisation des dossiers.

3 - Les grandes étapes d'un dossier de surendettement

- Déposer un dossier.
- La relation avec la BdF.

4 - Les procédures et mise en place d'un plan à l'amiable

- Les différentes procédures.
- Mettre en place un plan amiable :
 - définition et enjeux ;
 - remboursement des dettes ;
 - le suivi du client ;
 - l'intervention de la BdF.

5 - Le cadre juridique du plan à l'amiable

- Les recours des parties.
- Le rôle du juge et ses pouvoirs.
- La contestation et le refus.
- Le "fichage" de la BdF.
- Les obligations du surendetté, de la banque et de la BdF.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de formation individualisée

DURÉE

2 jours soit 14h

TARIF

INTRA ; 790€ Net de taxe / jour